

Fonds des Caisses de Bien-être des Industries de la Mode du Québec U.I.O.V.D. (P2)

1961-2002. – 0,31 m de documents textuels. – 57 photographies.

Histoire administrative :

Les Caisses de Bien-être des Industries de la Mode du Québec U.I.O.V.D. sont créées par le Conseil conjoint québécois de l'UIOVD en collaboration avec la guilde des manufacturiers de vêtement de mode de Québec. Elles sont constituées de 5 caisses : Caisse de santé, Caisse d'assurance-chômage supplémentaire, caisse de retraite, caisse de vacances et la Caisse spéciale de bien-être. Elles sont dissoutes en mars 2014.

Portée et contenu

Le fonds témoigne de l'existence et de l'administration générale et financière des Caisses. Ainsi, il porte sur leurs relations avec les manufacturiers québécois du vêtement pour dames et sur les plans des régimes d'assurances et de retraite dont bénéficient leurs membres.

Le fonds comprend des documents constitutifs (1993-1995), un règlement (2002), une politique de placement (1991), des procès-verbaux (1965-2000), des conventions collectives (1965-2000), des décisions d'arbitrage (1991), des plans de régimes d'assurances et de retraite (1986-2000), des rapports et des états financiers (1991-1999) ainsi que des coupures de presse et des photographies collées dans un scrap book (1961-1965).

Le fonds est composé de 4 séries :

P2-100 Administration (1965-2002)

P2-200 Ressources humaines (1965-2000)

P2-300 Rapports et états financiers (1991-1999)

P2-400 coupures de presse et photographies (1961-1965)

Histoire de la conservation

Le fonds a été donné au CHAT en mars 2014 par les Caisses de Bien-être des Industries de la Mode du Québec U.I.O.V.D. à la suite de leur dissolution.

Source du titre composé

Titre basé sur le contenu du fonds.

Langue des documents

Documents en français et en anglais.

Originaux et reproduction

Les documents de ce fonds sont des originaux et des reproductions.

Documents connexes

Le CHAT conserve 5 fonds complémentaires à ce fonds : le fonds du Conseil conjoint québécois de l'union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (P1), le fonds du Bureau conjoint de Montréal du Syndicat du vêtement, textiles et autres industries (P6), le fond de la Caisse d'assurance et de retraite des travailleurs amalgamés du vêtement de la province de Québec (P5), le fonds du Bureau conjoint de Montréal des Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile (P3) et le fonds du Bureau Conjoint de Montréal des Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique (P4).